**POUR DES SERVICES PUBLICS… PUBLICS !**

L’intérêt général ne peut être garanti que par des services publics au-dessus des intérêts particuliers et dont l’action n’est pas guidée par la seule rentabilité financière.

**Sans solidarité organisée : pas de société !**

Or c’est l’obsession de la concurrence et de la plus forte rentabilité qui a conduit à l’accaparement par quelques opérateurs privés de l’électricité, du gaz, du pétrole, de l’eau, des outils bancaires essentiels, du rail… et même de la santé et de l’école.

Nous devons dire non à ces politiques contraires au bien public et exiger que soient appliqués les principes constitutionnels contenus dans les articles 17 de la déclaration de 1789 et l’article 9 du préambule de la Constitution de 1946.

**Ces articles sont et restent dans le droit actuel.**

**Article 17 (1789) :** "*La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n’est lorsque la nécessité publique l’exige évidemment, et sous la condition d’une juste indemnité".*

**Article 9 (1946) :**"*Tout bien, toute entreprise dont l’exploitation a ou acquiert les caractères d’un service public national ou d’un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité".*

Ainsi, il y a donc affirmation constitutionnelle qu’existent des biens qui doivent être communs.

La concurrence exacerbée, la course au profit actionnarial pour l’exploitation des ressources et des humains génère des conflits, des crises et des guerres, des misères, des exils et des migrations.

**Un nouvel ordre économique et social**

**est à construire pour le bien commun !**

**Les privatisations que l’on nous vante comme « une mise en concurrence » qui serait bénéfique pour les citoyens n’est rien d’autre qu’une mainmise d’intérêts privés sur les équipements et entreprises qui sont les piliers de l’Etat social.**

**L’obsession de la plus forte et la rapide rentabilité pour quelques grands actionnaires l’emporte sur le bien public.**

Des opérateurs privés ont fait main basse sur l’électricité, le gaz, le pétrole, les banques, le rail et en partie la santé et l’école : fermeture de bureaux de poste, de services hospitaliers, de maternités, d’écoles, de lignes de chemin de fer et envol des tarifs…

La privatisation des autoroutes en 2006 est dans tous les esprits : elle a fait perdre aux contribuables plusieurs milliards et s’est soldée avec une double peine avec l’augmentation des péages.

**Nous ne devons pas laisser les gouvernants, qui réaffirment sans cesse leur orientation économique néo- libérale, aggraver la situation en touchant des équipements jusque -là préservés parce que stratégiques : aéroports (ADP par exemple), ports, barrages hydroélectriques, routes nationales…**

**Les « réformes » qui s’attaquent au cœur des missions de l’Etat pour les déléguer à des intérêts privés détruisent de fait ce qui fonde**

**la cohésion sociale.**